



SENTINELLES ET RÉFÉRENTS AU LYCÉE HÔTELIER DE THONON

Fiche de
capitalisations**Adolescents**

(74)

Lycée hôtelier Savoie Lémann -74

Les réflexions autour du harcèlement sont venues d'expériences difficiles qui se sont déroulées dans ce lycée professionnel. La mobilisation de plusieurs membres de l'établissement (assistante sociale, infirmière scolaire...) a permis d'attirer l'attention sur ce sujet et de mettre en place des actions pour lutter contre ces situations (tutorat par les élèves de terminal et de seconde). En parallèle, l'infirmière conseillère technique de l'Éducation Nationale pour le 74 a œuvré pour que soit proposé, sur le département, le dispositif "sentinelles et référents" d'Éric Verdier - Responsable expert du pôle "Discriminations, Violence et Santé" à la Société d'Entraide et d'Action Psychologique (SEDAP). L'infirmière du lycée s'est formée en tant que formatrice et a fait candidater son établissement pour que le dispositif "sentinelles et référents" puisse avoir lieu dans son lycée.

Depuis, une formation est organisée et animée tous les ans dans l'établissement pour la pérennisation du dispositif "sentinelles et référents" et le développement d'une culture de prévention du harcèlement.

Objectifs du projet

Prévention du harcèlement et repérage des individus (adultes et jeunes) en souffrance

- ✓ Développer l'écoute active et l'empathie.
- ✓ Développer la prise de conscience collective des mécanismes du harcèlement par la communauté scolaire.
- ✓ Développer la capacité à résoudre des problèmes et la posture rebelle.

Durée du projet

- ✓ 4 ans

Publics concernés

- ✓ Étudiants/lycéens et adultes de l'établissement.

Déroulement du projet

Phase 1: Mise en place du dispositif

Formation de 2 fois 2 jours à deux semaines d'intervalle, elle a lieu 6 mois après la rentrée pour apprendre à connaître les nouveaux élèves et adultes qui pourront être formé.e.s.

18 jeunes sentinelles et référent.e.s adultes sont formé.e.s chaque année, avec un groupe à composition paritaire (adultes/élèves, genre féminin/masculin) et au moins un.e partenaire extérieur.e (éducateur de rues, éducateurs spécialisé...).

Les formations ciblent en priorité les élèves de 2^{nde} pour qu'il y ait chaque année un groupe de 40 et 50 élèves et adultes faisant partie du dispositif (nouveaux élèves/adultes formé.e.s + les élèves/adultes formé.e.s des années précédentes encore présents dans le lycée).

Cette formation aborde des contenus variés : le harcèlement et sa détection, le phénomène de bouc émissaire, le suicide, les leviers d'action, profil "rebel" (au sens de rebelle à l'injustice,...) sous différentes formes : des films, des jeux...

Phase 2 : Déploiement

Partenaires impliqués

- ✓ BIJ (Bureau information jeunesse), Programme de réussite éducative, IFAC (Institut de formation, d'animation et de conseil).

du dispositif dans les murs et hors les murs

Après cette formation, les actrices cherchent à transmettre leurs acquis à leurs collègues et pair.e.s.

- Une médiatisation de l'existence du dispositif en interne.
- Une médiatisation en externe, vers des partenaires de la vie scolaire.

Débats, présentation lors des journées d'intégration à la rentrée, présentation classe par classe, affichages des Sentinelles et de leur travail. Engagement fort de la part des "Sentinelles" soutenu par les Référent.e.s pour éviter la stigmatisation.

Exemple d'une action vers l'extérieur : interventions dans des classes de primaire, par les sentinelles, pour sensibiliser sur le harcèlement via du théâtre forum et comment on peut agir.

Source d'inspiration du projet

- ✓ Le milieu de la restauration peut potentiellement être maltraitant. Il y a un enjeu à faire en sorte que les élèves se sentent bien dans l'établissement. C'est cette envie qui a motivé la mise en place de cette démarche.

LES LEVIERS D'EFFICACITÉ

Trouver des alliés dans l'établissement

► Pourquoi ?

Trouver des soutiens et des allié.e.s est capital pour assurer la pérennité, mais aussi pour gérer des situations difficiles et faire évoluer l'établissement.

Posture

Réaffirmer à chaque étape et chaque fois que cela est nécessaire que le projet ne repose pas sur une seule personne. C'est un projet d'établissement et les décisions doivent être prises collectivement.

► Comment ?

- ✓ Une direction qui soutient la démarche.
- ✓ Le travail "d'aller-vers" de l'infirmière. L'infirmière est connue des enseignant.e.s et de l'administration.
- ✓ Le choix stratégique des adultes qui ont été formé.e.s initialement à la formation de formateur.trice.s "sentinelles et référents". La CPE (conseillère principale d'orientation) et la responsable du BIJ (Bureau Information Jeunesse) ont joué un rôle important dans la diffusion de l'information. L'animation de la formation et du dispositif se fait avec ces trois personnes : l'infirmière du lycée, la CPE et la responsable du BIJ.
- ✓ L'Intégration dans chaque formation d'au moins un.e partenaire extérieur.e à l'établissement. Cela permet au partenaire de s'imprégner de ce qui se passe dans le lycée et d'y apporter un autre regard.
- ✓ Le dispositif a une plus-value pour le climat scolaire reconnue par l'établissement et les enseignant.e.s. Notamment, parce qu'il outille les professionnel.le.s à la gestion de ce type de problématique.

Intégrer élèves et adultes à la démarche

► Pourquoi ?

Élément fondamental du dispositif de lutte contre le harcèlement.

Essentiel pour avoir une action pertinente qui agit sur les individus mais aussi sur l'environnement global de l'établissement.

Astuce

Le sujet est sensible et potentiellement à fortes charge émotionnelle. Il importe de garantir le cadre. Un accueil chaleureux et "non pyramidal", la qualité de la salle, la proposition de collation et la demande faite aux participant.e.s de venir en tenue civile (costume/tailleur en temps normal). Des règles établies avec le groupe sont garanties lors de la formation ET après : confidentialité, libre participation, respect etc.

► Comment ?

- ✓ L'identification par les sentinelles/référent.e.s (élèves/adultes) des prochaines sentinelles/référent.e.s. Recherche de Profil "rebelle" à l'injustice : personnes sociables et en capacité d'intervenir dans un groupe pour désamorcer des situations favorables à l'émergence du harcèlement.
- ✓ La définition claire des rôles de chacun. Les élèves ne sont pas des thérapeutes, ils/elles peuvent informer/alerte, mais ce sont les adultes qui interviennent. Les situations les plus problématiques sont discutées en groupe sentinelles/référent.e.s pendant les temps dédiés. Elles peuvent concerner des élèves ou des adultes.
- ✓ L'organisation d'un temps d'échanges avec les élèves et adultes identifié.e.s. Explications sur le dispositif et échanges avec les volontaires sur leurs motivations. Le groupe de sentinelles/référent.e.s existant discute ensuite des candidatures avant de constituer le groupe qui sera formé.
- ✓ Un rendez-vous individuel, avant la formation, entre l'infirmière et les adultes pour leur expliquer la démarche et **la posture qui est attendue d'eux**. Pour que les jeunes se sentent en confiance afin d'exprimer leurs expériences/ressentis, il est important qu'il n'y ait pas de "hiérarchie" prof/élève pendant les temps de formations ou d'échanges et que les adultes puissent aussi "livrer" leurs expériences/ressentis.
- ✓ Des conditions pour créer/maintenir un groupe solidaire et encourager les échanges :
 - Pendant la formation, la disposition des participant.e.s est choisie pour alterner un garçon, un adulte et une fille. Un cadre est posé. La posture des adultes est travaillée en amont, pendant et après la formation.
 - Rencontres fixées dès le début de l'année, tous les 15 jours les mardis ou jeudis midi. Les adultes et élèves mangent ensemble et se retrouvent ensuite, pour ceux qui sont disponibles, pour un temps d'échanges. Utilisation d'un outil de messagerie instantanée (groupe WhatsApp) pour aider à l'organisation.



Conseil

- ✓ **Le positionnement de l'institution et des adultes est capital dans ce type de problématique, que ce soit pour le repérage ou pour la mise en place d'actions concrètes. Une direction soutenance est essentielle pour réussir à mener ce type de projet.**

Contact porteur du projet

Lycée hôtelier Savoie Léman
40, boulevard Carnot
74200 Thonon-les-Bains
Chantal Guervilly - infirmière scolaire
infirmierie@ecole-hoteliere-thonon.com